

L'heure prophétique (1) : le moment de l'audace personnelle

C'est peu de dire : « l'année a bien commencé ! » S'il est vrai que nous repartons avec enthousiasme pour une nouvelle année (déjà bien entamée), n'oublions pas que nous sommes encore à l'aube d'un millénaire. A peine avons-nous mordu à ce siècle : que dire de ceux qui vont suivre ? Il va s'y dessiner une nouvelle et fantastique page de l'histoire de l'Eglise. De cette période qui vient avec sa haute stature et ses horizons inconnus, nous devons être les premiers acteurs. Nous ne verrons pas même l'achèvement du premier étage et, cependant, nous ne serons heureux nous-mêmes qu'à force de creuser les fondations.

1. D'abord la conversion. Il nous revient de creuser les fondations et de poser les premières pierres de la nouvelle évangélisation comme Pierre, Paul, Barnabé et les autres ont mise en route la première évangélisation. Ils auraient été surpris de nos cathédrales romanes : c'est pourtant eux qui, dix siècles avant, en ont posé les fondations. Notre regard dépasse notre génération, nos actions résonnent des siècles après nous. Nous appelons cela « solidarité entre générations » dans Celui qui est au centre de l'histoire, le Christ seul et unique Pasteur.

On peut même se demander si nous en sommes déjà à reconstruire. N'aurions-nous pas plutôt à prendre le tournant à partir duquel le Royaume de Dieu poursuivra sa grande course sans tomber dans les abîmes qu'il tutoie en permanence, celui de la dissolution dans le monde et celui (non moins dangereux) de la séparation du monde ? Pour le dire autrement : avant de construire ne faut-il pas changer réellement d'esprit en acceptant avec conviction et sans regret de renouveler complètement nos manières de faire, en acceptant de faire le deuil de méthodes qui ont porté beaucoup de fruits ?

Si ce tournant intérieur n'est pas pris, nous allons nous lancer dans ce que le

père Loew appelait jadis les « révolutions de sacristie » : nous allons faire du bricolage persuadés d'avoir changé le monde. Que penserions nous d'une entreprise en dépôt de bilan qui ferait repeindre le portail d'entrée en guise de changement opérationnel ? Or, si nous regardons de près nos trois dernières décennies, nous pourrions nous demander si nous avons vraiment changé en profondeur notre pastorale : même ceux qui prétendent réformer l'Eglise ne font que répliquer des schémas anciens. Pensons-nous sérieusement qu'avoir changé le sens de l'autel a révolutionné notre mission ? A part heurter bien des sensibilités (diverses d'ailleurs), nos changements de méthodes paraissent vraiment, avec le recul, des jeux d'enfants, propres à désarçonner nos sacristines et à occuper notre temps mais certainement pas à convertir ce monde redevenu païen. Il n'y a de véritables changements qu'inspirés par l'Esprit Saint.

Pour autant, ne jetons pas l'enfant avec l'eau du bain : les fondamentaux du christianisme, transmis avec intelligence par la sainte Tradition, resteront toujours actifs. Inutile d'envisager une Eglise sans prêtres ou sans Eucharistie, par exemple. Il y a très loin de l'appel de ce tournant de la nouvelle évangélisation aux avatars d'Evangelie proclamés voire promus dans

2 Propos de l'évêque

les années soixante dix. Un peu moins d'idéologie nous a fait du bien. Ceux qui « connaissent la recette » se sont tus. L'humilité est silencieuse et elle écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Quel tournant devons-nous négocier avec et pour toute l'Eglise ?

2. Duc in altum! Le Bienheureux Jean-Paul II nous a laissé un programme immense pour les siècles à venir dans sa lettre apostolique datant de l'an 2000 « *au début du troisième millénaire* ». Ce programme peut se résumer dans cette phrase à tout jamais célèbre : « Duc in altum ! » c'est-à-dire « avance au large ! ».

De cet ordre, certains font un slogan incantatoire : à force de répétitions, la magie va opérer d'elle-même, pensent-ils, « il n'y a qu'à laisser faire », rajoutent-ils. Mais, précisément, un tel mot d'ordre a pour but de mettre l'homme en mouvement et cela sans contrevénir au mouvement de la grâce : c'est le Même qui ordonne et qui donne. Il ne suffit pas de l'entendre encore faut-il se sentir concerné personnellement et collectivement. Encore faut-il s'impliquer. Encore faut-il qu'il corresponde à un changement réel pour nous. Lequel ? Voilà ce qu'il faut élucider...

D'autres regardent ce commandement comme une énigme insoluble. Que signifie aller au large quand tous les continents sont aujourd'hui découverts et l'Evangile annoncé aux nations ? S'agit-il de s'élancer vers des zones encore en friche pour l'Evangile ? Mais nous savons l'intention de Jean-Paul II : cet ordre vaut pour tous les peuples, anciennes chrétientés et terres de missions. Du point où nous sommes, nous avons tous à repartir plus loin, en eaux profondes, au risque du large, sans

nécessairement comprendre ce que le Seigneur veut nous faire vivre. Sa parole est un mystère à vivre non une devinette à résoudre. Obéissons et nous comprendrons.



©CCH Sébastien Grelet

Vue du Mont Saint Michel au départ du pèlerinage dimanche 9 octobre organisé par l'aumônerie régionale Ouest.

Certes, il y a à lire dans cet appel un rappel pour la mission intemporelle. Mais le choix de ce commandement lancé par le Christ me semble être plutôt une prophétie active : une parole de Dieu pour l'Eglise à ce moment précis de son histoire. La prophétie n'est pas une annonce prémonitoire du futur mais un appel pour le présent qui se donne et opère par une mystérieuse prescience de l'avenir. Le prophète proclame le « ce que nous devons tendre à mettre en œuvre sans délai pour préparer demain » sous peine de passer à côté de ce que dit l'Esprit à l'Eglise aujourd'hui.

Le pape Jean-Paul II avait surtout l'intention de nous dire *à quel point de l'histoire nous devons nous situer* et à quel dépassement nous sommes appelés.

Pouvons-nous préciser ce point où nous nous situons et le coup de rein auquel nous sommes invités ? Pour répondre à cette question nous pourrions questionner les deux lieux où s'inscrit la Parole de Dieu : notre cœur et les saintes Ecritures. Voyons notre cœur.

3. L'examen personnel du cœur. C'est toujours par là qu'il faut commencer. Examinons d'abord notre cœur : si nous n'apprenons pas à repartir de nous-mêmes, la Parole de Dieu elle-même ne sera pour nous qu'une source d'information ou un lieu de discussion mais jamais une règle de vie. Nous n'aurons pas engagé notre humanité dans le dialogue avec elle. Nous ne nous serons pas mis réellement en jeu face à Dieu.

À ce point de l'histoire du monde et de l'Eglise, nous devons nous poser personnellement la question suivante : où en suis-je de mon chemin avec le Christ ? En suis-je à ce point où Jean-Paul II a situé l'Eglise, en correspondance profonde avec elle, c'est-à-dire : est-ce le moment pour moi d'entendre l'appel à avancer au large au lieu de regagner la rive tranquille ? Et, si oui, vers quelle nouveauté me lance-t-il ? Vers quels horizons inconnus me projette-t-il ? A quelle profondeur jusque là ignorée m'attire-t-il ?

Revenons à notre cœur et à ses mouvements. Les questions que je fais surgir ici n'ont pas d'autres buts que nous pousser à revenir à notre vie intérieure. L'exercice est un retour à soi et un effort pour tâter notre

âme. Les réponses des autres ne nous disent rien sur nous-mêmes. Tout au plus peuvent-elles nous stimuler.

Ai-je le goût du large ou, au contraire, ne suis-je rassuré(e) qu'à l'étroit ? Avec ma petite vie tranquille balisée pour des années... mon cercle étroit d'amis bien connus et finalement sans surprise... mes ambitions professionnelles limitées par ce que je crois être une juste humilité... ma curiosité intellectuelle réservée à mes choix initiaux et à mes thèmes favoris... Ma pension militaire soigneusement préparée dans ma petite maison restaurée pour ma retraite...

Suis-je un homme profond ? Ou au contraire n'ai-je pas l'impression de vivre dans une superficialité profonde ? On me pardonnera cette expression paradoxale qui a du sens : une superficialité profonde c'est celle qui, d'une part, est tenace, et, d'autre part, a l'épaisseur de notre culture. C'est-à-dire que l'érudition (par exemple une culture historique) tient lieu de profondeur. Pour les hommes de spiritualité, il n'y a pas matière à se tromper : mieux vaut un homme simple et sans culture mais qui se connaît et écoute son cœur, aimant le silence et les questions personnelles, qu'un homme de science qui ne sait pas revenir à sa propre humanité. Nos anciens diraient que, dans un cas, nous avons affaire à la sagesse et, dans l'autre, à la science... Je me méfie de plus en plus des gens qui savent : leur mémoire remplace l'intériorité.

Suis-je prêt à prendre des risques ? A jouer ma réputation, ma tranquillité, mes biens, voire ma santé ? Non par rejet infantile d'un monde qui m'opprime mais par un sentiment intérieur qu'il y a encore beaucoup à donner et trop à faire. Parce

4 Propos de l'évêque

que je n'arrive plus à vivre cette tranquillité tant espérée en laquelle je pensais que résidait mon bonheur...

Suis-je en tension d'attente d'une « autre chose » qui ne me ramènera pas en arrière sur la rive confortable et familière mais me rejettera sur des


lendemains ignorés et risqués ? Cette autre chose n'est-elle pas ce Royaume de Dieu et sa justice ?



✝ Luc Ravel

Agenda de Mgr Luc Ravel

10 octobre - 10 novembre

Jeudi 10 novembre	18 h 00 : messe des anciens élèves de l'Ecole Navale cathédrale St Louis des Invalides.
Dimanche 20 novembre	11 h 00 : messe pour la Société Amicale des Elèves et Anciens Elèves du Service de Santé des Armées et de l'Ecole du Val de Grâce.
Jeudi 24 novembre	Conférence « Europe - laïcité - Islam » lors du séminaire de l'Institut d'Enseignement Théologique (Belgique).
Vendredi 25 novembre	11 h 00 : messe de la Ste Geneviève à la cathédrale d'Evry.
Samedi 26 novembre	11 h 00 : messe des anciens élèves de l'ESSAC en l'église St Germain des Prés.
Dimanche 27 novembre	Commémoration de la bataille de Loigny.
Lundi 28 mercredi 30 novembre	Visite pastorale à Lyon.
	
Vendredi 2 décembre	19 h 00 : messe pour la St Cyrienne - cathédrale St Louis des Invalides.
Lundi 5 mardi 6 décembre	Conseil presbytéral.

Mission-métropoles

Une initiative du Conseil pontifical pour la Nouvelle évangélisation pour le Carême 2012 « qui mettra toute la communauté chrétienne en état d'évangélisation ».

Cette première initiative du Conseil Pontifical pour la Nouvelle évangélisation, créée en septembre 2010 par Benoît XVI, et présidé par Mgr Rino Fisichella, va mobiliser douze villes européennes. Il s'agit de signifier l'unité entre les diocèses des grandes villes européennes marquées par le sécularisme. Un projet qui devrait s'étendre ensuite aux autres continents.

La cathédrale sera le foyer d'où rayonneront les initiatives à destination des paroisses : une lecture continue des évangiles, trois catéchèses de l'évêque, consacrées aux jeunes, aux familles et aux catéchumènes, un geste de charité et une lecture de textes spirituels.

Il s'agit, explique Mgr Fisichella *« de toucher tous ceux qui vivent leur foi mais souvent sans la conscience de la particularité que cela donne à leur style de vie et tous ceux*

qui, tout en étant loin de la foi, sont pourtant attirés par la personne de Jésus-Christ, pour qu'avec lui, ils rencontrent aussi son Eglise ».

« J'ai décidé de créer un nouveau Conseil pontifical, dont la tâche première sera d'organiser une nouvelle évangélisation des premiers pays ayant reçu la foi chrétienne et qui vivent une sécularisation de la société, une sorte d'éclipse du sens de Dieu.

Pour répondre à ce défi il faut trouver des moyens efficaces de pérenniser la vérité évangélique ». Puis il a indiqué que l'enjeu « de la nouvelle évangélisation concerne l'Eglise entière, ce qui requiert aussi d'avancer dans la voie de la pleine unité des chrétiens.

Benoît XVI – Vêpres du 30 juin 2010, en la solennité des Apôtres Pierre et Paul

Collecte nationale du Secours Catholique

Troisième dimanche de novembre, un rendez-vous habituel dans l'Eglise de France pour la collecte nationale du Secours Catholique. Coïncidence heureuse, c'est la **fête du Christ-Roi**, Celui dont le Royaume a pour fondement : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Cette journée se situe dans la démarche « Diaconia 2013 – servons la fraternité ». Une invitation à mettre en œuvre de façon concrète, à l'image du Christ, le partage avec les plus pauvres et les plus fragiles pour leur donner toute leur place dans nos communautés, leur permettre de partager la Parole et de célébrer en fraternité Celui qui donne sens à notre vie.

Il s'agit de changer de regard, d'imaginer avec les plus pauvres des actions témoignant qu'une autre manière de faire société ensemble est possible, au-delà des frontières sociales, politiques, culturelles et religieuses. Un engagement comme « Aidons-nous les uns les autres » appelle, d'une part, à prendre en compte tous ceux qui oeuvrent pour leurs frères et sœurs au-delà des groupes chrétiens, et, d'autre part, à promouvoir l'universalité de l'aide envers tous les publics en difficulté, en s'ouvrant à la dimension internationale.

La relation et la vie avec les plus pauvres, la place faite au don et à la gratuité permettent de témoigner au monde de l'amour du Christ pour tous les humains. Lui, le Roi serviteur.

✠ **Bernard Housset**
Evêque de la Rochelle et Saintes
Président du Conseil pour la Solidarité

Les familles chrétiennes exemplaires : une urgence !

Extrait du discours de Benoît XVI à Zagreb, le 5 juin 2011

Dans la société d'aujourd'hui, la présence des familles chrétiennes exemplaires est plus que jamais nécessaire et urgente. Malheureusement, nous devons constater, spécialement en Europe, que se répand une sécularisation qui porte à la marginalisation de Dieu dans la vie et à une désagrégation croissante de la famille.

On absolutise une liberté sans engagement pour la vérité, et on entretient comme idéal le bien-être individuel à travers la consommation des biens matériels et des expériences éphémères, négligeant la qualité des relations avec les personnes et les valeurs humaines plus profondes ; on réduit l'amour à une émotion sentimentale et à une satisfaction de pulsions instinctives, sans s'engager à construire des liens durables d'appartenance réciproque et sans ouverture à la vie.

Nous sommes appelés à contester une telle mentalité !

Auprès de la parole de l'Eglise, le témoignage et l'engagement des familles sont très importants, le témoignage concret, surtout pour affirmer l'intangibilité de la vie humaine de la conception à sa fin naturelle, la valeur unique et irremplaçable de la famille fondée sur le mariage et la nécessité des mesures législatives qui soutiennent les familles dans la tâche d'engendrer et éduquer les enfants.

Chères familles, soyez courageuses !

Ne cédez pas à la mentalité sécularisée qui propose la cohabitation comme préparatoire, ou même substitutive au mariage !

Montrez par votre témoignage de vie qu'il est possible d'aimer, sans réserve, qu'il ne faut pas avoir peur de s'engager pour une autre personne !

Chères familles, réjouissez-vous de la paternité et de la maternité ! L'ouverture à la vie est signe d'ouverture à l'avenir, de confiance dans l'avenir, de même que le respect de la morale naturelle libère la personne au lieu de l'humilier !

Le bien de la famille est aussi le bien de l'Eglise. Je voudrais rappeler tout ce que j'ai affirmé par le passé ! « L'édification de chaque famille chrétienne se situe dans le contexte de la famille plus vaste de l'Eglise, qui la soutient et la conduit avec elle... Et réciproquement, l'Eglise est édifiée par les familles, « petites Eglises domestiques » (Discours d'ouverture du Congrès ecclésial diocésain de Rome – 6 juin 2005).



Une famille au 53^{ème} PMI.

© Photo Durand - Lourdes

Prions le Seigneur pour que les familles soient toujours plus de petites Eglises et que les communautés ecclésiales soient toujours plus une famille !

Éduquer les jeunes à la justice et à la paix

Tel sera le thème de la 45^{ème} Journée mondiale de la Paix, célébrée le 1^{er} janvier 2012. Il s'agit d'aider les jeunes à réaliser le bien commun et à affirmer un ordre social juste et pacifique où les droits de l'homme puissent être pleinement et librement exprimés.

Les Journées de rentrée des aumôniers militaires

Mise en œuvre d'une pastorale ancrée dans la nouvelle évangélisation

Les journées de rentrée des aumôniers militaires, d'une durée de deux à trois jours selon les régions, marquent une rupture nécessaire sur leur emploi du temps dans une période particulièrement active, où ils accompagnent la mise en route du PAM (plan annuel des mutations).

Ce rassemblement autour de l'évêque et de leur aumônier régional (sur la photo ci-dessus, Mgr Ravel est au côté de l'aumônier régional d'Ile de France), rappelle la dimension ecclésiale de leur service auprès des militaires. Si l'aumônier catholique peut paraître bien seul dans la complexité d'une base de défense, il n'oublie pas qu'il n'est qu'un maillon d'une entité ecclésiale, le « diocèse aux armées », avec à sa tête un pasteur, l'évêque

Ainsi que ce soit au sanctuaire Notre-Dame du Laus dans les Hautes-Alpes pour la région Sud-Est, au berceau de Saint Vincent de Paul pour la région Sud-Ouest, à l'abbaye Saint-Jacut de la Mer pour la région Ouest, au séminaire des Missions à Chevilly-la-Rue pour la région Ile de France ou au couvent de la Providence à Pètra en Moselle, les aumôniers sont venus recevoir l'enseignement et les consignes pour mettre en œuvre la pastorale du diocèse aux armées dans les unités qu'ils desservent.

La nouvelle évangélisation, expression chère au Bienheureux Jean-Paul II, ne doit pas rester lettres mortes ! Depuis son arrivée à la tête du diocèse aux armées, Mgr Ravel rythme toutes les formations des aumôniers de cet élan insufflé et explicite dans la constitution pastorale de Vatican II *Gaudium et Spes*. Un dynamisme qui va s'accélérer grâce à la célébration du cinquante-nième de l'ouverture du Concile en 2012.

En parallèle du cycle des cours d'anthropologie chrétienne entrepris l'année précédente et qu'ils suivent, trois ans durant, lors des journées d'études du mois de février, les aumôniers doivent mettre en œuvre, sur le terrain, une pastorale pour répondre toujours mieux aux intuitions des pères du Concile. C'est à cela que l'évêque aux armées vient les aider aux journées de rentrée. Pour mieux marquer sa détermination et stimuler les aumôniers, Mgr Ravel n'a pas hésité, quand le cadre lui permettait, à joindre l'exemple à la parole. Ainsi, il a entraîné à sa suite les aumôniers de la région Sud et Sud-Est dans l'ascen-



sion du col de l'Ange. Parti en tête, avec un rythme très soutenu, « sans jamais décélérer », diront les aumôniers encore sous le coup de cette promenade impromptue, il est redescendu toujours en tête, non sans avoir au préalable pris le temps d'admirer le paysage!

La nouvelle évangélisation ne peut faire l'économie d'une analyse de la société dans

8 Diocèse aux armées françaises

laquelle nous évoluons et particulièrement du monde militaire. Ainsi Mgr Ravel attire l'attention des aumôniers sur trois points qui marquent la base de la réflexion.

- Nous avons vécu ces dernières décennies sur des positions fixes, tant sur le plan économique et stratégique, mais des événements nombreux comme la révolution du jasmin ou les catastrophes naturelles ont fait sauter nos assises. Rien n'est définitif, tout est mouvant. Le monde cherche des repères. Ainsi en vont les armées en pleine restructuration alors même que ses engagements s'intensifient. Il faut naviguer à vue tel un gros bateau dont la membrure est mise à mal par les changements de direction imposés par des nombreux récifs qui parsèment son parcours... L'aumônerie militaire a le devoir de participer à l'effort demandé et tout à la fois de vivre à l'unisson de ceux qui souffrent de la situation.



À Notre-Dame du Laus, Mgr Ravel a proposé une ascension du col de l'Ange. Arrivé le premier au sommet, l'évêque aux armées accueille les aumôniers. D.R.

- Dans ce monde globalisé, extrêmement fluide, on ne passer sous silence les mises en garde répétées de Benoît XVI concernant la christianophobie. Les chrétiens subissent des persécutions dans de nombreux pays, Irak, Inde, Chine, Birmanie, Sud-Soudan En Occident des menaces lourdes pèsent sur la laïcité et nous devons nous engager pour doter la société d'une vraie laïcité.

- L'hommage national réservé aux sept tués d'Afghanistan en juillet dernier aux Invalides, a montré l'efficacité du travail des aumôniers tout au long de la chaîne : théâtre des opérations extérieures - soutien aux familles.

La nouvelle évangélisation, dans ce contexte flou, ne requiert pas de ce fait, pour l'instant, un service spécifique. S'emparant de l'image d'une belle demeure, l'évêque aux armées précise qu'il ne s'agit pas de poser des briques les unes sur les autres sans discernement, la nouvelle évangélisation consiste à vouloir construire une belle maison, avec un nouvel esprit, une nouvelle ardeur et de nouveaux moyens. Et puisqu'il faut bien poser une première pierre, cinq briques sont ainsi posées cette nouvelle rentrée, pour lancer le projet. Des briques qui sont autant d'outils pour se mettre à la tâche de la nouvelle évangélisation (voir tableau ci-contre). D'autres sont en cours d'élaboration, d'autres seront travaillées suivant les besoins.

« Il faut avancer avec un nouvel enthousiasme », martèle Mgr Ravel allant jusqu'à accuser de pharisiens ceux qui se complaisent à la critique ; « 'Malheur à vous' leur disait le Seigneur », rappelle-t-il d'un ton sévère. Puis, évoquant les nombreux passages des évangiles où « Jésus avance », l'évêque aux armées signale aussi d'un ton toujours aussi ferme, que Jésus est toujours accompagné de ses disciples. L'aumônier, non plus, ne doit pas avancer seul. Il doit faire l'effort de s'entourer d'une équipe qui lui permettra d'activer des réseaux, moyen actuel d'entrer en relation avec un grand nombre de nos contemporains. « la solitude savonne la planche du découragement » conclue l'évêque.

Puis, en pasteur réaliste, il évoque le découragement du missionnaire qui guette sou-

vent l'aumônier, provoqué par la conscience d'avoir jeté le filet toute la nuit et de n'avoir rien rapporté dans le bateau... « Autre est le semeur, autre est le moissonneur, c'est la clé de la nouvelle évangélisation » rappelle avec confiance Mgr Ravel. « Le semeur, c'est le

Christ. L'aumônier est le moissonneur ; il ne sait pas ce qu'il va récolter mais c'est son devoir de partir avec ses paniers sur les champs pour récolter... » conclut fermement Mgr Ravel.

E.C.

Les cinq premières briques mises en activité dans le diocèse aux armées pour répondre aux besoins de la nouvelle évangélisation

Service de la pastorale santé

(responsable : Sandrine Galvez, aumônier de l'HIA Bégin)

Ce service a pour mission d'assurer les soins spirituels aux malades et aux blessés ainsi qu'à leur famille. Ce service n'est pas l'exclusivité des aumôniers d'hôpitaux. Toute l'aumônerie est concernée par cette prise en charge, du théâtre d'opérations, à l'hôpital, au retour dans la famille et dans la garnison. L'expérience de la blessure, de l'accident ou de la maladie provoquent un traumatisme, un questionnement, une remise en question des convictions éthiques et religieuses. Ce service travaille sur la prise en charge du domaine spirituel à l'exemple de la prise en charge médicale. Il travaille en lien avec l'Hospitalité Notre-Dame des Armées.

Service de la pastorale des vocations

(responsable : Mgr Claude Mino-Matot)

Un évêque américain remarquait que 12% de leurs vocations sacerdotales naissaient dans les armées. Un constat largement relayé dans notre diocèse d'autant que les deux entrées au séminaire cette année sont un pilote de l'armée de l'air et un gendarme ! Dans les armées, les jeunes découvrent le sens de la mission et du service. La pastorale des vocations a pour mission de discerner et favoriser toutes les sortes de vocations pour l'Eglise universelle.

Groupes Alpha

Mis en place dans de nombreuses paroisses, et dans tous les pays, le succès des groupes alpha en font un outil de la nouvelle évangélisation. Déjà expérimenté dans une aumônerie, les groupes alpha ont une méthode sérieuse pour répondre aux questions simples que se posent nos contemporains « sur le parvis », ceux qui n'entrent pas dans les églises mais qui se tiennent toujours près de l'entrée... Le programme des parcours alpha nécessitent cependant une adaptation aux militaires.

Service de l'initiation chrétienne des adultes

(responsable : Aumônier Dominique Alfonsi)

A ne pas confondre avec un service du catéchuménat, (il prend en compte aussi les recommençants et les néophytes), ce service a pour mission de faire la cohésion entre foi chrétienne et vie chrétienne du militaire. Le sacrement n'est pas une ratification mais l'acceptation d'une vie nouvelle en Christ. En activité depuis le 1er octobre, ce service procède d'abord à une étude des demandes des militaires et de ce qui se vit en aumônerie.

Service de communication numérique

(responsable : Aumônier Laurent Berloquin)

Les « Digital Natives » (enfants qui ont toujours connu Internet et qui ont été nourris aux mamelles du numérique, du multimédia et de l'information instantanée) arrivent chez les militaires. Notre pastorale ne les touchera que si elle emploie les mêmes moyens de communication. C'est la raison d'être de ce service qui aide les aumôniers à entrer en contact avec les jeunes par le biais des nouveaux réseaux.

Etude des Lineamenta de la XIII^{ème} assemblée générale ordinaire des évêques

Un événement à venir de l'Église catholique a été porté à l'attention des aumôniers lors des journées de rentrée. Il s'agit de la prochaine assemblée générale ordinaire des évêques – qui se tiendra au Vatican du 7 au 28 octobre 2012- sur le thème «La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne». C'est aussi la raison pour laquelle l'évêque aux armées et son conseil ont retenu ce même thème de travail pour les journées de rentrée, qu'il conviendra de continuer à décliner ces prochaines années. Des délégués de toutes les conférences épiscopales du monde seront présents à Rome pour ce rassemblement convoqué par le Saint-Père, forts de la réflexion qui aura été menée au préalable sur le terrain. Ce travail préparatoire, résumé dans un document qui guidera l'assemblée, est effectué à partir des Lineamenta, questions lancées dans le public pour stimuler la réaction et cadrer la réflexion afin qu'elle ne parte pas dans tous les sens.

L'urgence d'une situation provoque le thème d'un synode. Le devoir d'évangéliser n'est pas une option pour l'Église mais sa vocation même, à l'image de Dieu qui s'auto-communiqué en Jésus-Christ (constitution dogmatique Dei Verbum). L'Église, de par sa nature est missionnaire: «malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile» clame l'apôtre Paul. Faire connaître l'Évangile au monde, même là où le monde a fini par le méconnaître, telle est la mission de l'Église.

Cependant, Jean-Paul II en utilisant l'expression «Nouvelle Évangélisation» nous appelle à un discernement de la méthode, d'autant que la déchristianisation des pays traditionnellement chrétiens, comme en Occident, doit nous remettre sérieusement en question. Il n'y a pas une unique manière d'annoncer l'Évangile qui aurait été celle d'un siècle particulier ! Il n'y a pas non plus une unique manière d'annoncer l'Évangile qui serait commune à l'Afrique, l'Asie, l'Europe... Et pourtant il s'agit de proclamer l'Évangile en tout lieu et d'être apte à mettre les hommes et les femmes



Des aumôniers, prêtres, diacres et laïcs du diocèse, écoutent avec attention els instructions pour la nouvelle rentrée pastorale. D.R.

en relation avec le Christ. Il faut prendre le temps de connaître le terrain sur lequel on est envoyé. Benoît XVI reprenant à son compte le souci de son prédécesseur, en créant le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, qui pilotera et rendra actif ce grand élan conciliaire.

À l'image des Pères de l'Église qui ont dû s'adapter au monde grec pour expliciter ce qui venait du monde juif, la nouvelle évangélisation nécessite une inculturation du terrain de mission.

En ce qui concerne le milieu militaire, seuls les aumôniers sont aptes à déterminer quelles sont les aspirations spirituelles d'un marin, d'un aviateur, d'un gendarme, d'un fantassin etc.

Armés des Lineamenta, ils sont invités à étudier avec précision leur terrain de mission afin de mieux adapter la pastorale du diocèse aux armées. Ce pourrait être l'objet d'un travail en secteurs dont le fruit serait ensuite communiqué à l'évêque pour l'aider à mettre en œuvre les outils nécessaires à la mission dans les armées, à l'exemple du service de la pastorale santé ou de l'initiation chrétienne.

La chaîne de prière pour les soldats ; toujours plus de maillons...

● À Paris, le troisième jeudi de chaque mois, la prière pour les soldats

Alors qu'il y a deux ans, les yeux lourds de larmes et de tristesse provoquées par la mort de son futur gendre en Afghanistan, Bernadette Blanc mettait en œuvre la prière des soldats, elle nous mobilise maintenant, forte de l'Espérance jaillie de l'épreuve, pour ne pas cesser de confier nos soldats au Seigneur.

Sous la direction du père Blaise Rebotier, fortement encouragée par Mgr Ravel, cette prière rassemble fidèlement les Sœurs du Bon Secours et diverses personnes dans la chapelle, tous les troisièmes jeudis de chaque mois à 19 heures.

Tous prient pour ceux qui partent en opex, pour les soldats tués, mais aussi pour ceux,

bien vivants qui continuent à servir fidèlement la nation et pour leurs familles. Des internautes communient à cette prière en suivant le déroulé publié sur le site, notamment des épouses de soldats, certains ont mis en route des rassemblements à cet effet dans leur région.

Prière pour les soldats blessés

L'élan de la prière pour les soldats se renforcera pendant la période de l'Avent par une prière destinée spécialement aux soldats blessés, en la cathédrale des Invalides.

(la date sera communiquée sur le site du diocèse)

**Rejoignez-les à Paris à la chapelle du Bon Secours (20 rue Notre-Dame des champs – 75006)
ou sur le web : dioceseauxarmees.catholique.fr**

● À l'Abbaye de Rosans, les moniales prient pour les soldats français

L'aumônier national terre l'an passé aux journées de rentrée proposait de confier nos régiments à la prière de communautés religieuses voisines. Une moniale témoigne du parrainage spirituel exercé pour le 4^{ème} RCh.

Depuis 2009 les moniales de l'abbaye bénédictine Notre Dame de Miséricorde à Rosans (diocèse de Gap et d'Embrun) portent particulièrement dans leur prière les militaires français envoyés en Afghanistan. Située non loin de Gap où est basé le 4^{ème} régiment de Chasseurs, l'abbaye a été sollicitée par l'aumônier militaire du Régiment, ami de la communauté, le Père de Dona Frédeville, alors qu'il partait avec des soldats du régiment pour six mois en mission dans la province de Kapisa (Afghanistan).

À la fin de la messe, un jour de novembre, l'aumônier confie avec gravité les soldats et le contingent dont le nom est symboliquement contenu dans un livret qu'il remet aux moniales; ce livret est déposé aux pieds de Notre Dame de Miséricorde afin qu'Elle veille sur ces soldats jusqu'à leur retour. Signe de cette vigilance dans la prière : une petite veilleuse brûle continuellement et rappelle que des vies sont engagées, exposées, sacrifiées parfois, loin de notre pays, pour le servir. Cette prière des moniales qu'aucun

12 **Diocèse aux armées françaises**

d'entre eux ne connaissait a tissé des liens invisibles et certains militaires à leur retour sont venus visiter et remercier Notre Dame de Miséricorde.

Depuis trois ans d'autres bataillons et régiments sont partis, d'autres noms de mandats sont venus s'inscrire dans le « livre de vie » ; ils sont donnés par des familles qui recommandent à la prière de la communauté avec instance, avec angoisse parfois, avec confiance toujours, un frère, un mari ou un père parti en opération. C'est Notre Dame, toute puissante dans son intercession, qui leur obtiendra de Dieu la paix et le courage au milieu des dangers, et la certitude que malgré tout ce qui peut arriver, son amour ne cesse de leur tendre ses bras.

une moniale



*Notre-Dame de Miséricorde à l'abbaye de Rosans.
D.R. www.diocesedegap.com*



● **Chaînes de prière spontanée en cas d'urgence... Témoignage**

Au printemps dernier, un officier en mission au Sénégal, est tué dans un accident d'automobile. Son adjoint, présent aussi dans le véhicule, est rapatrié en France vers un hôpital militaire dans un état critique. Son pronostic vital est engagé. Il est bien connu de l'aumônerie militaire qu'il fréquente depuis ses années en classes préparatoires. C'est dans le cadre de l'aumônerie que voici quelques années il était préparé à la confirmation, reçue ensuite au pèlerinage militaire international.

Sa maman découvre alors, à travers de nombreux messages et textos, le grand nombre d'initiatives de prières en faveur de son fils,

entreprises par des membre isolés ou par des personnes qui se sont regroupées pour le confier au Seigneur.

Aujourd'hui, alors qu'il ne lui reste qu'une rééducation du genou, il se reconnaît « miraculé » et témoigne de l'efficacité de cette chaîne de prière.

Quant à sa maman, émerveillée de la confiance de ces amis envers le Seigneur, elle s'est convertie à son tour, entraînant avec elle d'autres membres de la famille....

L'aumônerie catholique des armées en chiffres au 1^{er} septembre 2011

Effectif global : 230 aumôniers

Par armée	Aumôniers
Armée de terre	111
Gendarmerie	51
Marine nationale	28
Armée de l'air	25
Service de santé	15
Par statut canonique	
Prêtres	146
Diacres	28 (permanents) 2 (en vue du sacerdoce)
Permanents laïcs	54 (dont 19 femmes)
Par statut professionnel	
Militaires	106
Civils plein temps	25
Civils à temps partiel	29
Réserve opérationnelle	35
Réserve citoyenne	35

Depuis le décret sur le statut des aumôniers promulgué le 16 mars 2005, l'aumônerie peut s'adjoindre les services d'aumôniers à temps partiel dont l'investissement dépend de leurs disponibilités, entre 30 et 120 jours de service par an. Ces aumôniers réservistes relèvent de deux catégories : la réserve opérationnelle, à temps partiel, appointés pour les services qu'ils rendent. Ceux-ci peuvent, s'ils le désirent, non seulement travailler dans les aumôneries de métropole mais demander à partir accomplir un service de quelques semaines, voir de quelques mois, à l'extérieur du territoire métropolitain : Outre-Mer, sur un bâtiment de la Marine nationale en mission, en opération extérieure à l'étranger. La seconde composante, la réserve citoyenne se compose d'aumôniers bénévoles, prêtres âgés ou des anciens militaires pour la plupart, qui rendent un service régulier ou ponctuel, au gré de leur disponibilité.

Moyenne d'âge des aumôniers : 51 ans

Tranche d'âge	Prêtres	Diacres	laïcs
Moins de 30 ans	1	0	6
30 à 34 ans	2	2	2
35 à 39 ans	6	1	5
40 à 44 ans	24	0	11
45 à 49 ans	23	2	6
50 à 54 ans	28	9	9
55 à 59 ans	18	4	5
60 à 64 ans	23	7	5
65 à 69 ans	7	3	5
70 à 75 ans	14	2	0
Total	146	30	53

Aumôniers ayant quitté le diocèse au 1^{er} octobre 2011

Atteints par l'âge de la retraite ou rappelés par leur évêque ou le supérieur de leur congrégation religieuse

- Monsieur l'abbé Marcel DUBERNARD, diocèse de Tulle, 1 septembre 2011
- Monsieur l'abbé Christophe LACNY, diocèse de Strasbourg, 1 septembre 2011
- Monsieur l'abbé Michel GUERY, diocèse de Verdun, 15 septembre 2011
- Le père Thibaut DESGREES DU LOU, fraternité St Pierre, 1 septembre 2011
- Monsieur Aimé PIERRE, 1^{er} janvier 2011
- Monsieur l'abbé Jean-Luc WEISS, diocèse de Metz, 1^{er} novembre 2010

Nous les remercions chaleureusement pour le ministère qu'ils ont exercé auprès des militaires. Que le Seigneur bénisse le service qu'ils vont poursuivre dans l'Eglise !

L'hommage populaire aux militaires tués au combat

Les associations d'Anciens Combattants, averties des dispositions prises dans le cadre du « plan hommage » pour le retour des corps des militaires tués au combat, sont désormais présentes au passage du convoi funèbre de l'avenue des Champs-Élysées aux Invalides. Placés tout au long de ce parcours, des bénévoles – certains avec les drapeaux de leurs associations – à l'exemple de ce qui se passe en Angleterre ou au Canada, saluent le corbillard escorté par la Garde Républicaine.

Il ne s'agit pas là d'une disposition officielle mais bien d'une volonté de ces anciens militaires, de provoquer un hommage populaire aux morts pour la nation. Les parisiens semblent soutenir cette initiative car ils sont à chaque fois plus nombreux à s'arrêter en silence pour participer eux aussi à cet hommage. Certains ont à cœur de renseigner les badauds et touristes, intrigués par ce singulier rassemblement. En témoigne Elisabeth qui passait sur le pont Alexandre III, dernière ligne droite avant l'entrée aux Invalides, alors qu'un rassemblement s'était mis en place pour le passage du convoi qui transportait le lieutenant du 17^{ème} RGP, mort le 7 septembre en Kapisa : « Le silence était impressionnant, mais pas à



Hommage rendu sur le Pont Alexandre III au passage d'une voiture transportant le corps d'un soldat tué en opex. D.R.

cause du mutisme des personnes présentes. Le convoi, n'était pas encore arrivé et nombreux étaient ceux qui se renseignaient encore... Pourtant on « entendait » le silence, tellement il était dense du respect pour l'homme qu'ils allaient bientôt saluer. Lorsque le convoi est arrivé, les drapeaux se sont baissés en hommage. Le silence a été accentué par la grande fierté éprouvée par les citoyens devant ce héros de la nation. J'étais fier d'avoir été là, moi aussi, pour saluer ce militaire».

Les séminaristes du diocèse aux armées

Les candidats au sacerdoce qui désirent exercer leur ministère au diocèse aux armées sont pour la plupart envoyés dans les séminaires diocésains pour suivre une formation théologique. Ceux qui sont anciens militaires, deviennent aumôniers en réserve opérationnelle dès la 1^{ère} année du 1^{er} cycle. Ils effectuent leurs périodes de service dans les aumôneries militaires pendant leur temps de vacances (cf. Première immersion en milieu militaire de Pierre-Marie Crespin – EGMIL octobre 2011). Ceux qui ne viennent pas du monde militaire, effectuent des stages dans les armées pendant les deux premières années du 1^{er} cycle. En année intercycle, ils effectueront une période d'un an comme militaire volontaire.

L'évêque aux armées, après consultation de son conseil et celui du séminaire, décidera si le candidat peut être appelé au diaconat. Dans l'affirmative, l'ordination se déroulera de préférence dans le lieu de son aumônerie. Le nouveau diacre, toujours en réserve opérationnelle, effectuera un stage en paroisse.

L'évêque aux armées pourra appeler le diacre au presbytérat. L'ordination sacerdotale se déroulera dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides. Le nouveau prêtre, en réserve opérationnelle, sera affecté pendant un temps dans une paroisse civile jusqu'à ce qu'il soit nommé, aumônier militaire plein temps.

E.C.



Lors des journées d'études d'Ile de France, Mgr Ravel a accueilli parmi les candidats au sacerdoce Arnaud Berrone, aumônier de Percy.

Séminaristes du diocèse aux armées au 1^{er} novembre 2011

Année propédeutique – Maison Saint Augustin à Paris

Stéphane Fernandez

1^{ère} année – 1^{er} cycle – Séminaire de La Castille à Toulon

Damien Haas et Loïc Monod

2^{ème} année – 1^{er} cycle – Séminaire de La Castille à Toulon

**Guillaume Cario
Pierre-Marie Crespin**

Année diaconale

Jérôme Maljean – aumônier de Lille
Gilles Lherbier – aumônier de l'École de Gendarmerie à Fontainebleau

Formation hors séminaire au Collège des Bernardins

Arnaud Berrone,
aumônier de l'HIA Percy

Une année de formation au séminaire coûte près de 22 000 euros, à la charge du diocèse aux armées.

La formation de nos futurs prêtres dépend donc entièrement de votre générosité au Denier de l'Église versé au diocèse aux armées.

Il est encore temps de verser votre don pour l'année civile 2011, soit par courrier, soit en ligne sur le site de notre diocèse....

Retours d'objets ayant appartenu à l'aumônier Charles Willems 1898-1940

Lors du 53^{ème} Pèlerinage Militaire International, la délégation polonaise, a remis un cadre à Mgr Ravel, au nom de Mgr Joseph Guzdek, nouvel évêque aux armées polonaises, ainsi que du musée Obozow Jenieckich de Zagan.

Ce cadre renferme une médaille de Notre-Dame de Lourdes et la plaque d'identité d'un aumônier militaire mort le 30 décembre 1940, dans un camp de prisonniers de guerre en Pologne, - précisément au Stalag VIII C à Sagan en Silésie, le père Charles Willems. Prêtre du diocèse de Lille, habitant à Cysoing, à 16 kilomètres de Lille, à proximité de la frontière belge, le père Willems a été mobilisé et incorporé au 12^{ème} Régiment Régional 1^{ère} Cie.

L'évêque aux armées françaises a reçu ce présent, lourd de souvenirs, avec beaucoup d'émotion. Le cadre est depuis soigneusement protégé en attendant la future maison diocésaine, où il est prévu de faire une place d'honneur à l'histoire de l'aumônerie militaire catholique.

Ces souvenirs du père Willems, témoignent de l'engagement de tous ces prêtres mobilisés, à l'instar du père Doncoeur ou du père Brottier, qui se



sont dévoués auprès des soldats dans les précédents conflits, et derrière lesquels les aumôniers militaires marchent aujourd'hui.

E.C.

Père Paul Doncœur, s.j., aumônier militaire de la Grande Guerre

Conférence du père Michel de Peyret, aumônier des Écoles de St Cyr - Coëtquidan lors des Journées d'études des aumôniers militaires à Lyon en février 2010.

Quand il se laissait aller à évoquer ses souvenirs, Paul Doncœur plaçait à l'origine de sa vocation ce dialogue avec son confesseur :

- Que faites-vous l'an prochain ?
- Je vais préparer Saint-Cyr.
- Je vous crois fait pour la Compagnie.
- C'est bon, je vais réfléchir.

Et il ajoutait : « Pour se donner au Christ, pas besoin d'attrait tellement spécial. Il faut prendre conseil, croire à ce conseil... finalement, il suffit de le bien vouloir. »

Je ne sais pas si Saint-Cyr a perdu là l'une de ses grandes figures, mais la Compagnie de Jésus a assurément accueilli l'un de ses grands noms.

Dominique Avon, dans la biographie qu'il lui a consacrée, sous-titrée « Un croisé dans le siècle », pour tenter de caractériser son itinéraire, propose de retenir trois périodes-époques :

- la première, qui va retenir notre attention, est, selon lui, celle des « actes héroïques de l'aumônier-combattant » (1914-1918)
- la seconde pourrait s'intituler, toujours selon cet auteur, « la voie du tribun contre le laïcisme » (1924-1927)
- la troisième, enfin, « le thuriféraire d'une révolution nationale chrétienne » (1940-1943) qui

s'achèvera par un dernier ouvrage politiquement engagé, Péguy, la révolution et le sacré. Le Père Doncœur se taira alors quant à ces questions sociales et politiques. Plus jamais il ne sera question de former une « élite révolutionnaire en contact avec le peuple », et encore moins de héros « qui ont rempli de leur corps les fossés pour que derrière eux les camarades puissent faire l'assaut des remparts ».

Le Père Doncœur va alors se consacrer à la réflexion sur la liturgie et à un travail rigoureux sur La Pucelle de Domrémy.



S'il reste une image accrochée à sa soutane, c'est bien celle d'un héros de la Grande Guerre : sept citations, croix de guerre et chevalier de la Légion d'Honneur (une récompense qu'il accepta à l'unique condition de ne pas prendre pour cela la place d'un officier combattant). Le cas est remarquable mais non unique.

En recueillant les souvenirs liés à son service d'aumônier durant cette guerre, nous verrons comment la société française fut profondément marquée par cette complicité avec les « prêtres soldats », nos « grands anciens ».

Je vous propose donc une évocation en trois parties qui débiteront chacune par le récit d'une scène précise de l'histoire de ce prêtre.

18 Mémoire de l'aumonerie

Première partie :

« Le terrain qui sera à semer »

Au début de l'année 1915, le Père Doncoeur est aumônier de la 28^{ème} Brigade. Il stationne avec elle sur la rive droite de l'Aisne. Le 15 janvier, il fait la terrible expérience d'être appelé pour accompagner un jeune soldat déserteur, en passe d'être fusillé. Il parvient à recevoir la confiance du jeune révolté, le confesse, lui fait faire sa première communion. Après l'exécution, le Père commente :

« Et moi, agenouillé près de lui, je sentis monter dans mon cœur des colères que je n'avais jamais éprouvées de ma vie. Ah ! On m'avait interdit d'enseigner ce petit à l'école et l'on avait eu besoin de moi pour le conduire au poteau ! Bien au-delà de ceux qui défilaient sans paraître comprendre [Selon le règlement, le régiment défile devant le cadavre après l'exécution], mon regard allait chercher ceux qui, embusqués aux arrières confortables, avaient voulu cela. Ceux qui, ayant refusé à ce petit gars de France toute religion, lui avaient interdit toute discipline, toute foi, toute espérance et l'avaient jeté au feu en lui criant : Marche ou crève ! Parce que dans son désespoir ce malheureux sans étoile s'était révolté et s'était jeté sur ses chefs, on l'avait abattu... »

J'ai mesuré ce jour là l'effroyable cruauté de ces prétendus Libérateurs de l'Humanité dont le plus clair de l'œuvre apparaissait sanglant à mes yeux ! et j'ai mesuré la terrible responsabilité que nous, qui savions tout cela, avions encourue en ne nous dressant pas pour défendre à tout prix l'âme de ces fils de France, capables d'être des assassins, et capables, une fois illuminés, allant à la mort, de se mettre au pas « pour ne pas déshonorer leur régiment ». A quel pas héroïque ne se seraient-ils pas mis, si on ne les avait précipités volontairement dans l'anarchie ! » (Extrait de *Ce que j'ai appris de la guerre*, Editions Montaigne, 1927)

Pour saisir le sens de la colère du prêtre, il nous faut revenir à la France qui l'a vu naître, grandir et découvrir sa vocation.

Paul Doncoeur naît le 6 septembre 1880 à Nantes. Il est fils d'officier. Selon la tradition

familiale, ses ancêtres avaient porté le nom Doncoeur-Damiette, donné par Saint Louis au Doncoeur qui s'empara de cette ville de Terre Sainte en 1249, lors de la 7^{ème} croisade.

Paul est l'aîné de huit enfants, tous élevés de façon stricte et dans la foi. Il découvre sa vocation religieuse, à savoir jésuite, lors du séjour familial dans la garnison de Verdun, à partir de 1891. Son père finit par accepter cette vocation, mais il accompagne cette approbation d'un sévère : « Mon fils, je suis d'accord pour que tu serves Notre-Seigneur, mais à condition que tu sois un saint prêtre. Je ne conçois que de saints prêtres ». Paul poursuit ses études chez les Jésuites de Reims jusqu'au baccalauréat. Avant d'accepter de le mener au noviciat des Jésuites, près d'Amiens, en octobre 1898, son père lui fait arpenter avec lui les champs de bataille de 1870.

La découverte par lui de la Compagnie se situe à l'un des moments les plus intenses de la campagne anticléricale qui vise tout particulièrement celle-ci. « Les fondateurs de la III^{ème} République s'étaient donnés pour mission essentielle la formation des citoyens par l'école et l'université, avec pour conséquence la décision de détacher le jeune Français de l'enseignement confessionnel » (Dominique Avon, op. cit.). Les représentants des Congrégations enseignantes, Jésuites en tête, se défendent de vouloir revenir à une France du passé, une France d'Ancien Régime. Ils protestent qu'ils ne cherchent pas à diviser la Patrie.

30 janvier 1879 : Jules Grévy succède à Mac-Mahon. Avec la « République des républicains », c'est la république maçonnique et anticléricale qui est maintenant au pouvoir. Jules Ferry s'installe au Ministère de l'Instruction publique. Le 18 mars 1880, son second projet de loi est voté sans l'article 7 qui exclut de l'enseignement supérieur les Jésuites. Mais le 29 mars, passant outre la volonté du Sénat, deux décrets sont publiés, l'un ordonnant la dissolution de la Compagnie de Jésus, l'autre exigeant une demande d'autorisation pour toutes les congrégations non autorisées. Les Jésuites ne représentent qu'une des cent quarante et une congrégations enseignantes d'hommes, mais les effectifs

de leurs vingt-neuf collèges d'enseignement secondaire encadrent 55 % des jeunes gens échappant à l'enseignement public. De 1903 à 1914, ce seront plus de 15 000 établissements scolaires privés qui vont fermer.

Le 30 juin 1880, les Jésuites sont expulsés de leurs résidences. Les autres congrégations refusent alors de se mettre en conformité avec la loi, par solidarité avec les Jésuites, et sont encouragées en cela par l'épiscopat et les laïcs catholiques qui constituent des ligues de défense. Au prix de la démission de plusieurs centaines de fonctionnaires, en particulier de magistrats et de cadres de l'armée, Ferry fait exécuter les décrets d'expulsion de 5700 religieux.

Au début des années 1890, une accalmie de courte durée semble intervenir dans les relations entre l'Etat français et l'Eglise catholique.

En 1901, la loi sur les congrégations religieuses, dite Loi Waldeck-Rousseau, est votée. Elle durcit les contraintes des dispositions de 1880 plus ou moins bien respectées. Les congrégations doivent solliciter l'autorisation gouvernementale d'être implantées en France. Voici en quels termes les provinciaux de la Compagnie justifient le refus de se plier aux injonctions du gouvernement :

« Le délai accordé par la loi du 1er juillet 1901 aux Congrégations religieuses pour demander l'autorisation, touche à son terme. Après avoir mûrement réfléchi, les Provinciaux de la Compagnie de Jésus en France, avec les religieux qu'ils représentent [...] déclarent avoir résolu de s'abstenir de toute demande d'autorisation.

« [...] La raison de notre conduite se trouve uniquement dans la portée de la loi qu'on nous demande de sanctionner en quelque sorte en l'acceptant. Nous jugeons ne pouvoir le faire. En effet, cette loi d'exception nous blesse profondément dans nos droits les plus essentiels d'hommes libres, de citoyens, de catholiques, de religieux, et, en nous frappant, elle viole en nous les droits imprescriptibles de l'Eglise.

« [...] La loi actuelle n'est qu'un nouveau pas en avant dans la guerre qui se poursuit contre l'Eglise. C'est l'Eglise qui est attaquée dans ses

Congrégations, et c'est elle que les Congrégations défendent en repoussant une autorisation qui a pour but de les asservir et de préparer l'asservissement de l'Eglise elle-même. Une telle autorisation, nous ne pouvons pas la demander.

« [...] Daigne la main miséricordieuse de Dieu arrêter la France sur la pente fatale où on l'entraîne, c'est notre prière la plus ardente. »

Aux législatives de 1902, la division des modérés assure de nouveau la victoire de la gauche, qui l'interprète comme une pleine approbation de ses mesures anticléricales. L'ancien séminariste Emile Combes déploie un zèle anticlérical jamais vu jusqu'à présent. De 1901 à 1909, de Combes à Clémenceau, chaque année l'Etat prend de nouvelles dispositions législatives qui portent atteinte aux structures catholiques. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 met un terme à un siècle de régime concordataire. L'année suivante, une nouvelle mort d'un catholique tué par balle lors d'un inventaire dans une paroisse du Nord met enfin un terme à l'offensive anticléricale.

En 1902, Paul Donceur prend le chemin de l'exil et poursuit ses études en Belgique puis à Jersey. A partir de 1906, il exerce comme professeur de théologie et de philosophie et est ordonné prêtre le 25 août 1912.

C'est donc en exil que commence sa vie de ministère apostolique. Il constate avec effarement, depuis la Belgique, le climat général de démission des catholiques en France. Seule une minorité réagit. En Belgique et à Jersey, Paul Donceur expérimente les difficultés de l'intégration. Les populations étrangères restent méfiantes, en particulier sur le sol anglais où l'affaire de Fachoda en 1898 a laissé des traces.

Depuis l'étranger, Paul Donceur suit l'évolution des débats en France, en particulier en ce qui concerne la question scolaire. Dans une lettre adressée à son père, il s'émeut. « Devant la société, mais devant Dieu surtout, nos gouvernants ne font pas seulement œuvre anticléricale, mais antisociale et antifrançaise, en laïcisant à outrance. Avez-vous lu le discours de Barrès sur les mauvais instituteurs à la Salle Wagram ? Il y a des faits effrayants. » Pour avoir agi en vio-

20 Mémoire de l'aumônerie

lation de la règle de stricte neutralité, l'instituteur Morizot est condamné en justice, en 1908, à l'initiative de parents d'élèves catholiques. Immédiatement, le gouvernement introduit deux projets de loi dans le but de dégager la responsabilité des maîtres et de décourager toute poursuite éventuelle des familles contre eux. Les évêques protestent en déclarant que nous sommes bien loin d'une « honnête neutralité ».

Conséquence de cette offensive menée depuis des années, de ce travail de sape, de ce dénigrement de tout ce qui a trait à l'Eglise, c'est une génération entière qui est peu à peu formée dans cet esprit délétère.

En 1913, dans la « Revue des Deux-Mondes », le député Denys Cochin, catholique, écrit son dépit à Ferdinand Buisson, député radical-socialiste, collaborateur de Jules Ferry : « Libre à vous d'exalter votre œuvre... C'est une faillite... L'enseignement n'est pas en progrès, tant s'en faut ; et la morale est nulle. Le nombre des illettrés augmente ! Châtiment déplorable et fatal, pesant sur la mémoire des pédagogues qui ont commencé par immoler à leurs préjugés des milliers d'écoles [...]. Adieu mon cher collègue. J'ai été désolé de vous entendre crier encore une fois : Sus à l'Eglise, après tant d'assauts violents, et en somme inutiles. Vous êtes condamné, vous qui êtes un philosophe, à n'avoir de disciples que parmi les préfets, les députés, ou les aspirants à ces fonctions. »

Comment et dans quel état Paul Doncœur va-t-il retrouver la jeunesse française ?

2^{ème} partie : « semer tout au long de la guerre » ou l'émergence des aumôniers entraîneurs d'hommes

Au tout début du mois de décembre 1916, bénéficiant d'une permission à titre de convalescence, le P. Doncœur se rend en pèlerinage à Lourdes. C'est là qu'une circulaire mal interprétée lui fait croire que les aumôniers seront retirés des premières lignes pour être affectés dans les formations de l'arrière. Une telle information le scandalise à un point tel qu'il demande immédiatement à être reçu par le Général Foch. C'est le futur cardinal Gerlier qui rapportera les faits, les ayant entendus de la bouche même

du P. Doncœur. Celui-ci ne s'embarasse guère de précautions oratoires quand il se retrouve devant le Général, ancien élève des Jésuites. « Alors, j'ai posé très nettement la question au Maréchal Foch : « Oui ou non, sommes-nous là pour les morts ou pour les vivants ? [...] Si nous sommes pour les vivants, si vous estimez que vous avez besoin de nous pour les aider à faire leur devoir, à accepter ce que vous leur imposez, laissez-nous les vivants. Laissez-nous vivre, laissez-nous mourir avec eux. [...] Si le prêtre n'est aujourd'hui que l'officier d'une certaine pompe funèbre, que la société s'en désintéresse ! [...] Accroître nos efforts pour redresser cette courbe morale qui nous menait aux abîmes, la faire remonter tout doucement par la restauration du Sacerdoce, ne croyez-vous pas que c'est aujourd'hui ce qui s'impose ? »

Quel chemin parcouru par les aumôniers depuis la déclaration de guerre !

Dès la 1^{ère} quinzaine d'août 1914, le député Albert de Mun, ancien officier de la charge de Reichshoffen, s'émeut de l'insuffisance notoire de l'aumônerie militaire qui ne comprend réglementairement que deux aumôniers par Corps d'Armée et un seul par division de 15 000 hommes (Entre 1914 et 1917, une division rassemble deux brigades à deux régiments d'infanterie. Après la réorganisation de 1917, une division regroupe trois régiments). Albert de Mun obtient que chaque aumônier « titulaire » ou « réglementaire » soit doublé d'un aumônier en second, dit « auxiliaire » ou « volontaire ». Le « Bureau de l'aumônerie volontaire » recueille les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins matériels de ces « aumôniers volontaires » jusqu'à ce qu'ils soient, au fur et à mesure des besoins, incorporés dans l'Aumônerie réglementaire.

Une troisième catégorie d'aumôniers militaires apparaît sur le terrain, les « bénévoles ». Ces prêtres-soldats, désignés par le chef de corps, ne peuvent faire fonction d'aumôniers que durant leur temps libre et sont, à ce moment, placés sous la direction théorique des aumôniers « titulaires » ou « volontaires ».

À suivre...

Petite histoire de la communion solennelle

Les historiens s'accordent à voir dans saint Vincent de Paul le créateur de cette fête. L'époque est à la contre-réforme et il s'agit pour l'Eglise de reconquérir les régions où le protestantisme s'est implanté, propageant une théologie anti-sacramentaire. En fondant la Congrégation de la Mission - dont les prêtres sont communément appelés « Lazaristes » à cause de leur implantation au séminaire Saint Lazare de Paris - Monsieur Vincent veut regagner un maximum de paroisses au catholicisme en s'adressant plus particulièrement aux jeunes.

La première communion était jusqu'au XVII^{ème} siècle administrée à titre individuel quand le curé estimait que l'enfant avait suffisamment assimilé son catéchisme. Il suffisait de savoir réciter par cœur les formules des manuels en répondant à des questions invariables. Le plus souvent la célébration n'avait rien de festif et l'on communiait ordinairement après la messe. Saint Vincent de Paul a l'idée de solenniser la première communion en la célébrant collectivement à l'église paroissiale en présence de toute la communauté lors d'une messe dominicale rendue ainsi plus festive. Ces célébrations vont prendre aussitôt le nom de « communion solennelle ».

On possède le plan suivi lors d'une communion solennelle dans les écrits de l'abbé Adrien Bourdoise (1584-1655) célèbre curé de Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris, fondateur du premier séminaire français : *« (pour le sermon) on fera une exhortation aux enfants pour les préparer plus prochainement, et on leur fera faire une action de grâces après qu'ils auront communié. Mais que tout cela soit court, intelligible et touchant. Ils auront chacun un cierge à la main pendant la messe et les vêpres. On aura soin d'en fournir aux pauvres ».*

On peut dire que la célébration de la communion solennelle se généralise en France durant

le XVII^{ème} siècle. À la fin du règne de Louis XIV elle existe pratiquement partout. C'est alors que le rite commence à se développer en s'accompagnant de nouveautés. Par exemple l'habitude de vêtir les fillettes en blanc est attestée vers 1725 alors que le brassard blanc des garçons n'apparaîtra qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Mais c'est aussi, avant la cérémonie, une demande de pardon aux parents pour les tracas qu'on leur a causés, l'insertion de la profession de foi dans la messe associée à un renouvellement des promesses du baptême que l'on va

faire en procession, cierge à la main, jusqu'aux fonts baptismaux.

Il y a visiblement dans tout cela la preuve d'une volonté pédagogique très intéressante de la part du clergé français. On note ainsi que la célébration s'est enrichie peu à peu, notamment des rites de la communion dans

l'Eglise antique (quand la réception de l'eucharistie suivait immédiatement le baptême et la confirmation) avec les vêtements blancs, la renonciation à Satan, la profession de foi, etc.

Cette initiative française aura tellement de succès que d'autres pays souhaiteront la reprendre : tout d'abord l'Eglise catholique américaine qui se constitue et s'organise aux Etats-Unis est dirigée par des évêques dont beaucoup sont d'origine française ou très francophiles. Lors du concile national de Baltimore en 1866 les prélats décident que les petits catholiques américains feront tous leur première communion de manière solennelle à la française. C'est ensuite la même décision prise pour toute l'Amérique Latine lors du concile plénier de 1899. La communion solennelle prend ainsi pied sur tout le continent américain.

Saint Pie X décide en janvier 1905 d'établir la communion solennelle dans le diocèse de Rome. Le 12 juillet suivant il accorde l'Indul-



gence Plénière à tous les communiant et à leurs familles.

Un problème va surgir en 1910 avec la promulgation du décret *QUAM SINGULARI* qui fixe à sept ans l'âge auquel un enfant peut être autorisé à faire sa première communion : cela fait naître aussitôt en France une grave question d'ordre pastoral. Rome n'allait-elle pas couper l'herbe sous le pied de ceux qui cherchaient à conserver le plus longtemps possible le contact avec la jeunesse ?

On peut lire sous la plume d'un commentateur de l'époque : « *un grand nombre de personnes, même peu croyantes, tiennent beaucoup à la communion solennelle, le grand jour, parfois le plus beau jour de leur vie* ». Avec le baptême, le mariage et les funérailles, la communion solennelle est, pour beaucoup, toute leur vie religieuse et l'un des rares contacts avec l'Eglise. Certes le décret pontifical ne porte pas sur la communion solennelle mais il n'en demeure pas moins qu'elle n'est plus la « première » communion ! Quant à avancer la cérémonie à sept ans personne ne le désire car cela va à l'encontre des usages séculaires français pour lesquels la communion a toujours été reçue par des enfants entre 11 et 12 ans. D'autre part que va devenir le catéchisme si un enfant de sept ans peut communier ? Les parents ne seront-ils pas tentés de penser que cela est suffisant ?

Dès lors l'Eglise de France va, dans un double mouvement, chercher à ne pas bouleverser sa pastorale : d'une part la première communion précoce ne sera administrée qu'à des enfants particulièrement murs et bien préparés, de familles pratiquantes ; cette communion sera célébrée sans solennité particulière et individuellement. D'où le terme habituellement employé dans de nombreux diocèses de « communion privée » D'autre part, la grande majorité des enfants continuera à faire une communion plus tardive et solennisée.

À Paris par exemple, durant la première moitié du XX^{ème} siècle, on conseille une progression en trois ans : la communion privée en fin

de première année de catéchisme ; la confirmation en fin de seconde année ; la communion solennelle en fin de troisième année. C'est finalement ce qui se fera un peu partout jusque vers les années 1960-70.

En général on exigeait que les enfants aient fait trois années de catéchisme et qu'ils aient une pratique dominicale régulière pour y être admis (d'où les cartes de messes à tamponner).

Par la suite la pratique s'est diversifiée au point d'être finalement assez disparate. Dans beaucoup d'endroits on a réorienté la célébration non plus vers l'idée de communion (qui a normalement déjà eu lieu pour les deux tiers des enfants) mais plutôt vers le renouvellement des promesses du baptême et donc de la profession de foi. C'est après la seconde guerre mondiale qu'apparaît sur les images-souvenir et dans la catéchèse le terme de « Profession de Foi ». On a vu après le concile Vatican II surgir d'autres dénominations comme « Fête de la Promesse » et surtout « Fête de la Foi ».

Ces dernières années cette célébration a pris l'accent d'un envoi apostolique qui prend souvent la place de la confirmation, ce sacrement étant désormais proposé plus tard mais ne touchant qu'une minorité de jeunes, ce qui n'est pas sans poser un vrai problème théologique...

Les évêques, à de nombreuses reprises, ont mis l'accent sur la profession de foi mais aussi sur la nécessaire participation à l'eucharistie comme marque d'attachement actif à l'Eglise. Actuellement l'héritière de la communion solennelle est la fête de la foi qui est pratiquée désormais dans les aumôneries scolaires des collèges et de moins en moins souvent en paroisse.

Mgr Robert POINARD

INFORMATIONS

Mardi 8 novembre au jeudi 10 novembre 2011, colloque d'histoire organisé à la maison de la recherche de l'université de Lille III, sur le thème « *Guerre et clergés* ». Parmi les nombreux intervenants Xavier Boniface, professeur d'histoire contemporaine, « historien » de l'aumônerie.

Programme et renseignements sur le site de l'université de Lille.

Vendredi 25 au dimanche 27 novembre 2011, 86^{ème} Semaine sociale de France, au Parc floral de Paris, sur le thème : « *La démocratie, une idée neuve* ».

Renseignements : www.ssf-fr.org

Éduquer les jeunes à la justice et à la paix, tel est le thème retenu par Benoît XVI pour la 45^{ème} Journée Mondiale de la Paix, le 1^{er} janvier 2012. Le Conseil Pontifical Justice et paix qui a livré l'information souligne que ce thème se trouve au cœur d'une question urgente dans le monde d'aujourd'hui : « être à l'écoute des jeunes générations et les aider à réaliser le bien commun et à affirmer un ordre social juste et pacifique où les droits et les libertés fondamentales de l'homme puissent être pleinement et librement exprimés ».

REVUES

Documents Episcopat, *Des paroisses comme communautés*, n°7/2011. L'avenir des communautés chrétiennes est une question souvent abordée dans les diocèses, ou récemment encore, au sein de la Conférence des évêques de France. Le père Dominique Barnérias apporte sa contribution à partir de la recherche qu'il a faite sur l'ensemble des synodes diocésains qui se sont déroulés en France entre 1983 et 2004. L'auteur interroge le terme de communauté parfois utilisé sans définition précise. Il suggère des pistes pour permettre aux paroisses de devenir

réellement des communautés responsables, ap-
pelantes et crédibles.

La Documentation catholique, *Les JMJ de Madrid, 26^{ème} Journées mondiales de la jeunesse*, n°2474. Plus de 1,5 million de personnes ont participé aux JMJ à Madrid. Ce numéro rassemble l'ensemble des interventions de Benoît XVI.

Prions en Eglise Junior, le bimestriel des enfants et des jeunes ados pour partager et vivre la messe, a lancé avec son numéro de rentrée septembre-octobre 2011, le premier supplément « *Spécial animateur* ». Il est destiné aux parents et aux catéchistes de tous les abonnés. Il propose, pour chaque dimanche, une animation pédagogique de 20 minutes, à destination des enfants pendant la messe, centrée sur une parole des lectures du jour. L'animateur y trouvera aussi des conseils pour l'aider à affermir son engagement catéchétique.

Points de Repère, en coédition avec le Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat, devient un guide annuel articulé aux grands temps de l'année liturgique. Il comprend quatre chemins de foi inédits, des fiches pratiques pour l'animation auprès des enfants, des prières illustrées, des témoignages et un espace d'expression personnelle pour le cheminement spirituel ainsi que des repères pour mieux comprendre la nouvelle organisation de la catéchèse.



Le Monde de la Bible, *La Bible d'Alexandrie, Quand le Judaïsme rencontre le monde grec*, hors-série automne 2011. Croisant le regard historique sur l'Antiquité et l'analyse des réalités contemporaines, ce hors-série réalisé en partenariat avec La Croix, fait revivre une séquence exceptionnelle dans l'histoire du judaïsme et du christianisme. Il s'intéresse également aux évo-

lutions actuelles de la diaspora juive, dans un contexte marqué par la création d'Israël.

Les Cahiers Croire, *L'autorité, une occasion de grandir*; octobre 2011. À l'origine, l'autorité, « Augere » signifiait « faire grandir ». Les Cahiers Croire s'attachent à montrer combien cette notion a évolué et revêtu aujourd'hui de situations et de sentiments contradictoires. Elle évoque le pouvoir et appelle l'obéissance - voire la soumission - et peut tout au contraire servir une prise de liberté. Exercer l'autorité, oui mais comme un service à rendre, sans raideur ni parti pris.

LIVRES

Les trois premiers tomes de la Bible en Manga aux éditions BLF : le Messie (les Évangiles), **La Métamorphose** (Les Actes des Apôtres) et **La Mutinerie** (Genèse et



Exode). Le Manga est le genre de BD le plus populaire aujourd'hui. Réalisé par une équipe d'artistes japonais, fidèle aux textes bibliques, ce projet est mondial, traduit en 20 langues et imprimé à plus de 2 millions d'exemplaires.

Xavier de BAYSER, *L'effet Papillon, petits gestes, grands effets pour une croissance durable*, éditions l'Archipel. Le nouveau défi de l'agriculture mondiale est de produire davantage avec moins d'eau, moins de terre, moins de produits chimiques et moins d'énergie. Tout en prenant garde de ne pas continuer à écraser les pays pauvres en résolvant les problèmes vitaux de la planète : la malnutrition, la faim, la santé, l'éducation et l'environnement. L'auteur, spécialiste du « social business », promeut l'effet papillon apporté par trois sachets composés de semences potagères, de charbon végétal et d'extraits de luzerne.

Un livre qui invite la jeune génération à sortir des impasses économiques et financières ac-

tuelles, par le travail, la solidarité et la fraternité, au service du développement durable.

François SOULAGE et Geneviève MEDEVIELLE, *Immigration, pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, aux éditions de l'Atelier. Une confrontation intéressante sur un sujet d'actualité, entre une théologienne moraliste et le président du Secours Catholique France. Des exigences, des comportements et un agir s'imposent à tous les chrétiens au nom du devoir de solidarité envers tous les membres de la famille humaine, et donc aussi en faveur du migrant.

Daniel DUGOU, *Vanité des vanités..., méditations au désert*, éditions Albin Michel.

Daniel Guigou est prêtre, journaliste et psychanalyste. De ce fait, après une vie hyperactive, attiré par la spiritualité du désert, il s'installe dans une casbah dont il a lui-même dessiné les plans, aux confins du désert marocain.. Là, « dans la solitude de l'ermite qui se tient face à lui-même et à Dieu, toutes les questions remontent à la surface ». Il s'empare du livre de Qohélet « un livre énigmatique, plein de contradictions. Celui d'un homme comme moi, qui arrive au terme de sa vie » confie-t-il en expliquant qu'après le temps de l'action vient le temps du bilan.

Un livre pour cinquantenaire - et plus -, interpellant par le questionnement que l'auteur s'impose, plus que par la lecture du livre de Qohélet.

Soldats de la Parole, sous la direction du grand rabbin Haïm Korsia., publié par l'aumônerie israélienne des armées. Les aumôniers israéliens des armées commentent les différentes sections de la Torah. « Cet ouvrage s'inscrit dans le droit fil d'une des missions essentielles de l'aumônerie israélienne des armées qui est de porter à réflexion, de susciter, ce qui surprend parfois dans le monde militaire, des états d'âme, car que seraient des soldats sans éthique, sans doute, et donc sans humanité ? », justifie le Rabbin Korsia dans l'introduction.